

Le rôle du CNOSF en matière d'insertion

Le rôle social du sport est affirmé à la fois dans les statuts du CNOSF et la loi du 16 juillet 1984 sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives.

Depuis 1995, le CNOSF est ainsi logiquement mobilisé, sur le terrain de l'insertion sociale et professionnelle par le sport. L'Agenda 21 adopté par le CIO en juin 1999, a conforté cette mobilisation.

Plus récemment, le CNOSF s'est inscrit dans le Plan de cohésion sociale initié par le Gouvernement, et a décidé début 2006, de mettre en place une **Coordination nationale du sport dans les quartiers sensibles** dont l'action s'est traduite par la mise en oeuvre de « **Soyez Sport** ».



L'objectif de cette initiative est de soutenir financièrement des projets sportifs pérennes et de qualité qui développent les valeurs sociales et éducatives du sport à des fins d'aide à l'insertion. Un label « Soyez Sport » est ainsi attribué à des associations sportives. De plus, un soutien financier et humain est apporté aux associations sportives répondant au cahier des charges de « Soyez sport ».

Objectifs

Il s'agit d'encourager les initiatives et de pérenniser des actions préexistantes par l'apport de moyens supplémentaires.

Plus particulièrement, la Coordination nationale du sport aspire à :

1. **jouer un rôle de catalyseur national**, afin de drainer des moyens et de faciliter le travail réalisé sur le terrain,
2. **favoriser le partage d'expérience**, la mutualisation des connaissances permettant d'améliorer le développement de projets similaires,
3. **soutenir financièrement et /ou humainement des projets locaux de qualité** associant trois volets : sportif, éducatif et professionnel.

Un groupe de 22 fédérations pilotes a été constitué sur la base du volontariat. Elles ont diffusé l'information auprès de leurs clubs puis présenté et soutenu leurs dossiers au sein de la Commission nationale.

Moyens financiers :

Indépendamment du financement par l'Etat des postes de coordonateurs, la Coordination nationale du sport dans les quartiers défavorisés a attribué des aides financières par l'intermédiaire d'un fonds dédié à cette opération et dont le montant s'élève à 350 000€ pour 2006.

Les attentes

Que soit favorisé le développement des potentialités de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, en utilisant le sport comme moyen privilégié d'épanouissement personnel, de promotion sociale et de réussite professionnelle.

- Par l'**accompagnement des jeunes** issus de quartiers défavorisés au-delà du seul champ sportif.

- Par l'**adoption d'un comportement plus citoyen**, grâce à l'adhésion à un club et la découverte des valeurs véhiculées par le sport et le milieu associatif, l'apprentissage des règles simples de respect de l'adversaire, de ses partenaires, de la règle du jeu, ou de la structuration du temps.

- Par un **contexte favorable à l'apprentissage**, grâce à des installations de qualité, un encadrement sportif par des personnes diplômées, et un accompagnement personnel par un encadrement de structures sociales locales (soutien scolaire, aide à l'insertion professionnelle).

- Par leur **information sur les perspectives d'insertion** professionnelle et l'ouverture à de nouveaux horizons permettant de sortir de l'isolement des quartiers dits sensibles.

Moyens humains :

La mise en œuvre du volet emploi de « Soyez Sport » s'appuie à titre principal sur le dispositif du plan de cohésion sociale (Contrats d'Aide à l'Emploi).

L'Etat finance ainsi 330 emplois sur la base d'1.4 SMIC :

- 30 postes de coordonnateurs de l'action au sein des institutions sportives nationales ;
- 300 postes d'agents de développement au sein d'associations sportives..

- Par la préparation à l'évolution dans des environnements

réglementés (club sportif, milieu scolaire, société, entreprise), et l'aide à la formation en vue d'intégrer l'encadrement du club, de l'association de quartier, ou une entreprise. En fonction des aptitudes et de la volonté affichée, les jeunes pourront notamment être guidés et formés aux métiers du sport et de l'animation.

- Par l'émergence de logiques vertueuses et valorisantes,

à travers le suivi dans la progression notamment, faire afin de les conduire, s'ils le souhaitent, vers une pratique sportive plus régulière au sein du monde associatif. En les amenant vers l'assimilation d'une culture sportive, ils pourront envisager leur progression sportive vers la compétition, vers l'arbitrage ou vers le bénévolat associatif, ou tout simplement, vers le monde de l'entreprise, grâce à l'intégration de règles de vie.

Que s'affirment les mixités

- Par l'encouragement de la pratique féminine
- Par le mélange des différents publics au sein des mêmes structures

Que les parents soient plus impliqués

- Par la mise en place d'autorisations parentales, destinées à informer les parents de la venue de leurs enfants dans les structures et des conditions de cette venue.
- Par une meilleure communication avec les familles.
- Par une meilleure information sur les qualités et motivations décelées chez leurs enfants à travers l'accompagnement qui leur est proposé.

Que soit renforcé le lien avec l'école via les éducateurs, les CPE et les enseignants.